



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°12

Réunion électronique du 20 / 10 / 2025

Présents : MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.





Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS





Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :

DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

TOURNOIS AUTORISES :

ENTENTE CREST AOUSTE :

U11 le 13 Juin 2026,

U13 le 14 Juin 2026.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Prochains Plateaux : Samedi 08 Novembre 2025 à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

Prochains Plateaux : Samedi 08 Novembre 2025 à 13h30.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique Avenir, Promotion, Espoirs et Bourgeons.

Les nouvelles demandes d'engagement d'équipes ne permettront la pratique qu'à compter du 08/11/2025 afin de conserver la stabilité des organisations pour l'ensemble des clubs déjà engagés.

Prochains Plateaux : Samedi 08 Novembre 2025 à 10h00.





U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Festival PITCH U13 :

Feuilles de matchs manquantes (mail envoyé aux clubs) : LIVRON

Coupe Koesio Charles André :

Feuilles de résultats et de licences manquantes pour la **Charles André** (mail envoyé au club) : **HOSTUN et BERG HELVIE**

1^{ère} Phase D1 & D2 (Excellence) :

RAS

1^{ère} Phase de D3 à D6 (Promotion d'Excellence et 1^{ère} Division) :

La 1^{ère} Phase de D3 à D6 commence le samedi 08/11/2025 à 13h30 et sera diffusée dès réception et traitements des feuilles de match.

Vous retrouvez la planification des matchs sur le site du District dans les compétitions et sur votre Footclubs.

La FMI sera mise en place de la D3 à la D6, merci de vérifier que vos éducateurs ont bien l'accès. Nous vous rappelons que celle-ci est obligatoire et que vous serez amendé en cas de non-transmission.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Coupe JP QUINTIN :

1/8^e de finales programmées le 25/01/2026.

Coupe Gilbert PESTRE :

2^e Tour programmé le 11/11/2025.

U15 Brassage :

Poule D - Rencontre du 21/09/2025 :

Ent FCC SASA USSM – RCF 4 reportée au 11/11/2025.

Poule D - Rencontres du 04/10/2025 :

AS CORNAS – RCF reportée au 25/10/25.





Poule F - Rencontres du 21/09/2025 :

US MONTMEYRAN – AS VEORE MONTISON reportée au 26/10/2025.

Poule G - Rencontres du 05/10/2025 :

OL CENTRE ARDECHE 2 – FC EYRIEUX EMBROYE 2 reportée au 26/10/2025.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

Coupe GAMBARDELLA : Félicitations au club FC MUZOLAI, présent pour le 5^e tour le 08/11/2025.

Coupe VIVIER BOUDRIER : Le tirage du tour de cadrage, programmé le 11 novembre, sera en ligne, en fin de semaine. 13 rencontres se dérouleront et 19 équipes seront exemptes

U17 D1 :

Rencontres du 13/09/2025 :

OL CTRE ARDECHE / Ent USVJ FCV est reportée au 01/11/2025,

FC EYRIEUX / US MOURS est reportée au 01/11/2025,

FC MUZOLAI / RCF 2 est reportée au 01/11/2025,

Ent VALLIS DOLON / AS CHAVANAY est reportée au 01/11/2025.

Rencontres du 27/09/2025 :

OL CTRE ARDECHE / US MOURSOISE est reportée au 11/11/2025,

FC MUZOLAI / Av SUD ARDECHE F 2 est reportée au 11/11/2025,

US DAVEZIEUX VIDAL 2 / CHAVANAY est reportée au 11/11/2025.

U17 D2 :

Poule A - Rencontres du 13/09/2025 :

FOOT MONT PILAT / FC ANNONAY est reportée au 01/11/2025,

Ent BOULIEU BOURG ARG / US VAL D'AY est reportée au 01/11/2025,

GFHT / OL SALAISE RHODIA est reportée au 01/11/2025,

AS St MARCEL VAL / ESP HOSTUN est reportée au 01/11/2025.

Poule A - Rencontres du 27/09/2025 :

GFHT / AS VAL D'AY est reportée au 11/11/2025,

AS ST MARCEL VAL / Ent BOULIEU BOURG ARG est reportée au 11/11/2025.

Poule B - Rencontres du 13/09/2025 :

AS SUD ARDECHE 3 / FC RHONE VALLEE est reportée au 01/11/2025,





ESV 26 / PIERRELATTE est reportée au 01/11/2025,
JS LIVRON / Ent ECA ACE est reportée au 01/11/2025,
US MONTELMAR / OL CENTRE ARDECHE 2 est reportée au 01/11/2025.

Poule B - Rencontres du 27/09/2025 :

OL CTRE ARDECHE 2 / ASF PIERRELATTE est reportée au 11/11/2025,
US MONTELMAR / Ent ACE ECA est reportée au 11/11/2025.

U17D2 Poule B: Suite à une erreur technique de l'application de gestion de la compétition, certaines équipes peuvent apparaître en FORFAIT GENERAL. Nous confirmons qu'il n'y a aucun FORFAIT GENERAL dans cette Poule.

U17 Brassage :

Poule A - Rencontres du 11/10/2025 :

ES NORD DROME / US VAL D'AY 2 est reportée au 01/11/2025.

Poule D - Rencontres du 20/09/2025 :

US ST JUST ST MARCEL / FC BEAUME BOUCHET MONT est reportée au 11/11/2025.

Poule F - Rencontres du 20/09/2025 :

FC PEAGEOIS / JS ST PAUL ROMANS est reportée au 01/11/2025.

Poule G- Rencontre du 20/09/2025 :

Ent VALLON RUOMS / JS LIVRON 2 est reportée au 11/11/2025.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

Informations U20D1 :

Les clubs sont priés de prendre en compte l'information ci-dessous :

Entente US DAVEZIEUX – ES BOULIEU, Entente US MONTELIER -FC CHABEUIL, Entente AS BERG HELVIE - OL RUOMS :

Toutes les rencontres de ces équipes seront désormais rétablies dans l'application pour la gestion des compétitions. Les FMI sont applicables pour toutes les rencontres de ces ententes.





Coupe G. ETIENNE : Le tirage du deuxième tour sera en ligne en fin de semaine.

U20D1 :

La journée 02 initialement programmée le 27/09/25 est reportée au 11/11/25 du fait du 3-ème tour de la Coupe GAMBARDELLA. Toutes les rencontres sont impactées.

U20D1 Rencontre du 01/11/2025 :

ENT SARRAS SP / US MONTELIMAR est anticipée au 25/10/2025.

U20 D2 :

Poule A - Rencontre du 27/09/2025 :

FC VALLON / OL CENTRE ARDECHE est reportée au 11/11/2025.

Poule B - Rencontre du 27/09/2025 :

ES VALENCE 26 / FC DU CHATELET est reportée au 11/11/2025.

US VAL D'AY / FC BOURG LES VALENCE est reportée au 11/11/2025.